



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100466>

Département(s) de publication : **93, 75**

Annonce n° **24-100466**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Mairie des Pavillons-sous-Bois

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour le service de la restauration scolaire, municipale et le portage de la ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Pavillons-sous-Bois.

**Description** : Dans le cadre du présent marché, le titulaire devra fournir les denrées alimentaires nécessaires à la réalisation de repas scolaire (restauration scolaire) et repas pour adultes (restauration municipale, portage à domicile) pour la Ville des Pavillons-sous-Bois et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville. L'accord-cadre consiste en l'élaboration d'un plan de menus (sur 8 semaines) par l'intermédiaire d'un(e) nutritionniste ou diététicien(ne) et la fourniture des fiches techniques contenant les composantes du repas dans son intégralité, l'approvisionnement en denrées alimentaires dont l'épicerie et le pain, la fourniture d'un stock tampon, la livraison périodique de denrées pour l'organisation de pique-niques et de goûters, l'organisation d'animations, de repas à thèmes et de fêtes, la fourniture d'un tableau récapitulatif des allergènes de chaque prestation. Cet accord-cadre s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes, pris par délibération n°2015-00092 du 29 juin 2015, entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale dont le coordonnateur est la ville des Pavillons-sous-Bois. La description des produits et leurs spécifications techniques sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Le présent accord-cadre mono-attributaire est établi conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-7 à R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu par application de prix unitaires tels qu'ils figurent : - dans le bordereau de prix unitaires (BPU) joint au présent accord-cadre, - dans le catalogue/tarif général du titulaire/mercuriale mis à jour trimestriellement pour les fournitures faisant partie du

périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Les prestations exécutées à bons de commande sont conclues sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 1 500 000 euros HT.

**Identifiant de la procédure** : 5438d80a-57ee-4d67-be38-f2c45a64875f

**Identifiant interne** : 2024-22

**Type de procédure** : Ouverte

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )**: 15890000 Produits alimentaires et produits secs divers

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 15894210 Repas pour écoles

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 15894200 Repas préparés

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 15800000 Produits alimentaires divers

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville** : Les Pavillons-sous-Bois

**Code postal** : 93320

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 6,000,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Une visite obligatoire est prévue dans le cadre de cette consultation. Elle se tiendra le 18 septembre 2024. Les candidats doivent s'inscrire au plus tard à la date indiquée en page de garde du Règlement de la consultation et selon les modalités décrites à l'article 3.3 de ce même Règlement.

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Les autres motifs d'exclusion figurent dans le règlement de la consultation

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre** : Fourniture et livraison de denrées alimentaires pour le service de la restauration scolaire, municipale et le portage de la ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) des Pavillons-sous-Bois.

**Description** : Dans le cadre du présent marché, le titulaire devra fournir les denrées alimentaires nécessaires à la réalisation de repas scolaire (restauration scolaire) et repas pour adultes (restauration municipale, portage à domicile) pour la Ville des Pavillons-sous-Bois et le

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville. L'accord-cadre consiste en l'élaboration d'un plan de menus (sur 8 semaines) par l'intermédiaire d'un(e) nutritionniste ou diététicien(ne) et la fourniture des fiches techniques contenant les composantes du repas dans son intégralité, l'approvisionnement en denrées alimentaires dont l'épicerie et le pain, la fourniture d'un stock tampon, la livraison périodique de denrées pour l'organisation de pique-niques et de goûters, l'organisation d'animations, de repas à thèmes et de fêtes, la fourniture d'un tableau récapitulatif des allergènes de chaque prestation. Cet accord-cadre s'inscrit dans le cadre d'un groupement de commandes, pris par délibération n°2015-00092 du 29 juin 2015, entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale dont le coordonnateur est la ville des Pavillons-sous-Bois. La description des produits et leurs spécifications techniques sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et dans le Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Le présent accord-cadre mono-attributaire est établi conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-7 à R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la Commande Publique. Le présent accord-cadre est conclu par application de prix unitaires tels qu'ils figurent : - dans le bordereau de prix unitaires (BPU) joint au présent accord-cadre, - dans le catalogue/tarif général du titulaire/mercuriale mis à jour trimestriellement pour les fournitures faisant partie du périmètre de l'accord-cadre mais ne figurant pas dans le BPU. Les prestations exécutées à bons de commande sont conclues sans minimum annuel et avec un maximum annuel de 1 500 000 euros HT.

**Identifiant interne :** 2024-22

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ) :** 15890000 Produits alimentaires et produits secs divers

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) :** 15894210 Repas pour écoles

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) :** 15894200 Repas préparés

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ) :** 15800000 Produits alimentaires divers

#### **Options :**

**Description des options :** Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de un (1) an à compter du 7 janvier 2025 ou de sa notification si celle-ci est postérieure. Il est reconductible tacitement, au maximum trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre (4) ans. En cas de non reconduction, l'acheteur informe le titulaire au plus tard 2 mois avant la fin de la période. La décision de non-reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Les Pavillons-sous-Bois

**Code postal :** 93320

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 07/01/2025

**Date de fin de durée :** 06/01/2026

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** L'ensemble des critères de sélection des candidatures est défini dans l'article 5.1 du Règlement de la consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Nom :** Valeur technique : Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

**Description :** Le critère est apprécié selon les modalités décrites à l'article 7 du règlement de la consultation

**Critère :**

**Type :** Qualité

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=888903&orgAcronyme=a1k>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=888903&orgAcronyme=a1k>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 08/10/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

#### **Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**

Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Informations relatives aux délais de recours :** Les délais d'introduction des recours sont les suivants : - Recours gracieux ou hiérarchique dans les deux mois suivant la notification de la décision contestée. - Référé pré-contractuel exercé avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L551-1 du Code de Justice Administrative (CJA). - Référé contractuel exercé jusqu'au 31ème jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence d'un tel avis, le délai de saisine expire à l'issue d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat sur le fondement de l'article R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction exercé par tout concurrent évincé de la conclusion du contrat contestant la validité du contrat. Délai : deux mois à compter des mesures de publicité appropriées. - Recours juridictionnel en annulation (actes administratifs détachables du contrat) : deux mois suivant leur publication ou leur notification en application de l'article R.421-1 du CJA.

#### **5.1.15 Techniques**

##### **Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Mairie des Pavillons-sous-Bois

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Mairie des Pavillons-sous-Bois

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Mairie des Pavillons-sous-Bois

**Organisation qui traite les offres :** Mairie des Pavillons-sous-Bois

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Mairie des Pavillons-sous-Bois

**Numéro d'enregistrement :** 21930057100011

**Adresse postale :** Place Charles de Gaulle

**Ville :** Les pavillons-sous-bois

**Code postal** : 93320

**Pays** : France

**Adresse électronique** : service.juridique@lespavillonssousbois.fr

**Téléphone** : 0148027575

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Montreuil

**Numéro d'enregistrement** : 13000686900015

**Adresse postale** : 7, rue Catherine Puig

**Ville** : MONTREUIL

**Code postal** : 93100

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Saint-Denis ( FR106 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.tamontreuil@juradm.fr

**Téléphone** : 0149202000

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : ec1b12fd-8617-4a1d-b196-e2ee25aa3c9a - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 03/09/2024 à 18:04

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 03/09/2024